

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/SF N° 2026 - 353

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours externe des Techniciens de la Recherche n°35 BAP J " Gestionnaire des ressources humaines ", les candidats dont les noms suivent :

BESTORY	Sandrine	MASSAT	Grégoire
BOUYLAGHMANE	Hind	OPOKU	Taméa
BOUZITOU	Nadège	OUMOVSKAYA	Alla
CARON	Emmanuel	PITUELLO	Natacha
CHEMIN	Claudia	PONS	Nicolas
DOSSETTO	Pauline	VITADELLO	Julie
GOVERNEUR	Fanny		

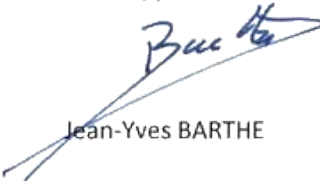
Article 2nd : Sont admises à concourir sous-réserve au concours externe des Techniciens de la Recherche n°35 BAP J " Gestionnaire des ressources humaines ", les candidates dont les noms suivent :

MARTHE-BONNEVILLE	Mariana	TOURÉ	Aminata
--------------------------	---------	--------------	---------

Fait à Paris, le 04/09/2026

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE